



BIMBY, construire dans son jardin

La pression foncière et l'attention accrue aux enjeux de développement durable se sont traduites, dans la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) de 2000, par l'injonction de refaire « la ville sur la ville » en la densifiant. Mais comment densifier acceptablement dans un pays où le modèle de la maison individuelle attire plus des deux tiers de la population ? La construction d'habitat collectif en ville s'accompagne, depuis la fin des années 2000, d'une densification douce mais continue des tissus pavillonnaires.

Alors que nombre de PLU(i) s'efforcent de réglementer et/ou d'accompagner ce mouvement, ce « Décryptage » s'intéresse au projet BIMBY – « Build In My Backyard » ou « construire dans mon jardin ». Ce dispositif se veut en effet proposer une réponse au défi de la densification pavillonnaire. Sa médiatisation a été telle que le BIMBY en est presque tombé dans le langage courant. Des origines du projet à sa mise en œuvre opérationnelle au sein des documents d'urbanisme, quels sont les fondements et les apports de cette démarche devenue aujourd'hui une marque déposée ?

[Lire la publication](#)

adrdn

agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire